

Zoom sur l'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC)



*L'Inventaire de Biodiversité Communale
compte, représente... et partage !*

LA RÉGION AU CŒUR DES TERRITOIRES

centre-valde Loire.fr



Les IBC déploient la Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Centre-Val de Loire

AXE 1 : Développer la connaissance et sensibiliser à la biodiversité

Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats naturels

Eduquer et impliquer les écocitoyens

Sensibiliser les élus et les équipes municipales

AXE 2 : Inscrire la biodiversité dans une dynamique de développement économique et scientifique

AXE 3 : Maintenir et reconquérir la biodiversité en mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux

Préserver les réservoirs de biodiversité

Agir pour la biodiversité «ordinaire » et recréer des continuités écologiques



Agir en faveur des espèces emblématiques et lutter contre les EEE

Réalisations :

Au 31 décembre 2022 : 81 dossiers instruits

Au 31 décembre 2023 : 90 dossiers instruits

Constat :

- ✓ Excellente dynamique en Centre-Val de Loire ;
 - ✓ Bonne visibilité de l'outil grâce au travail de l'agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire.
- 
- ✓ Faible représentation des petites collectivités locales (municipalités < 2000 habitants) ;
 - ✓ IBC intercommunaux peu nombreux ;
 - ✓ Rendre les IBC plus opérationnels pour « l'étape d'après » : passer de préconisations à un plan d'actions ;
 - ✓ Cahier des charges de la Région va évoluer pour faire converger livrables ABC/IBC.
- 

Convergence et complémentarité entre outils ABC et IBC



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

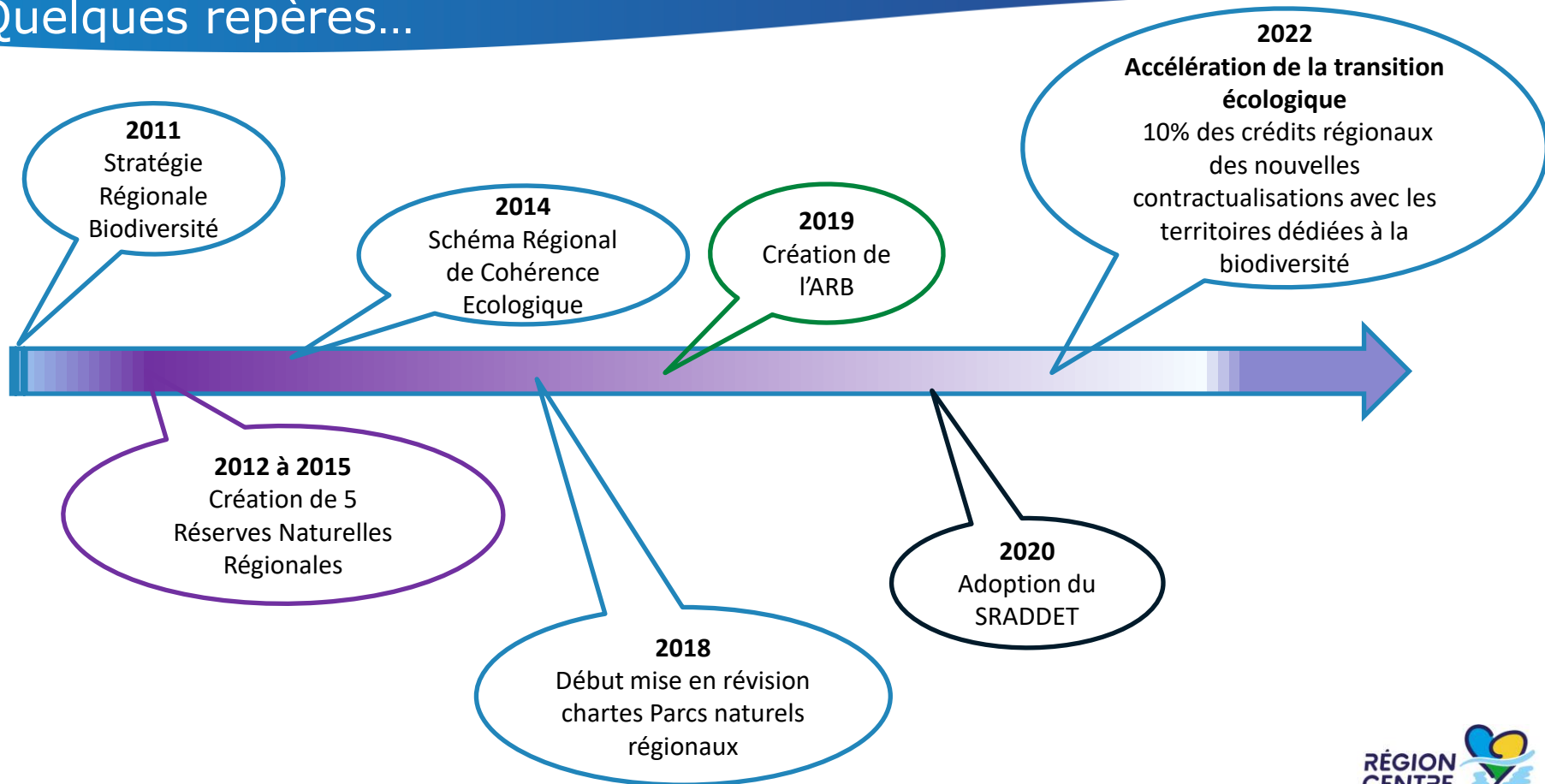


Premières pistes en vue de l'actualisation « cahier des charges » IBC :

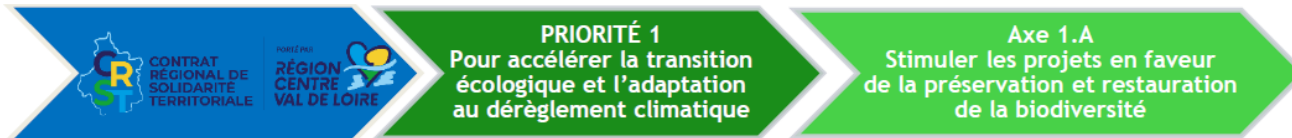
- Aspect cartographique : vers réalisation d'une cartographie des habitats naturels ;
- Restitution cartographique : inclure une cartographie des enjeux ;
- Préconisation avec un plan d'actions phasé et graduel ;
- Incitation à diversifier les formats de sensibilisation à la démarche pour « embarquer » les différents publics.

Engagements de la Région Centre-Val de Loire pour la biodiversité

Quelques repères...



Les IBC et ABC sont finançables par la Région



Cadre n° 3 : Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes

Finalités : Préserver la fonctionnalité des milieux naturels, la circulation des espèces, favoriser l'adaptation des espèces au changement climatique

Quoi : Aménagements et travaux, plantations et de « l'ingénierie stratégique » comme des études pré-opérationnelles type IBC

Taux : 80% maximum; à réaliser en externalisation ou en régie

Points particuliers : Transmettre données produites au SINP
Si Natura 2000 : préconisations doivent être conformes aux DOCOB

Contacts : Agents de développement / Directeurs des Pays et PETR et Maisons de la Région